L'Etat civil refuse le changement de prénom de Lilie, 8 ans, enfant transgenre (MàJ : une « décision #transphobe » selon un député LFI)

10/03/2021 à 9h07



10/03/21

> *Décision #transphobe scandaleuse du Procureur. Lilie n'a pas de preuves de "changement irreversible" à fournir pour changer de prénom. La loi est claire. @E_DupondM doit donner des consignes claires aux procureurs. https://t.co/YH5Vb4Ua3V*
>
> *— Bastien Lachaud (@LachaudB) March 9, 2021*

09/03/21

> *Changement de prénom de Lilie, enfant transgenre, refusé par l'Etat civil: "Le mal-être, la détresse de l'enfant est un*

> *argument valable" estime Me Laurence Mayer, avocate spécialisée en droit de la famille pic.twitter.com/5GOsbqhki5*
>
> *— RMC (@RMCinfo) March 9, 2021*

RMC avait rencontré Lilie, 8 ans: peu après la rentrée scolaire, en septembre dernier, ses parents ont entamé les démarches de changement de prénom sur les registres de l'Etat civil. Ils viennent d'apprendre que cette demande est refusée.

Selon ce procureur, pour obtenir le changement de prénom, les parents de Lilie doivent prouver que leur enfant a entamé une modification irréversible de son corps de garçon en fille.

> *Elle a poussé un grand cri, renchérit sa mère. Elle s'est refugiée une bonne demi-heure dans la salle de bains, avant de, de nouveau, être accessible. On retombe dans les travers des difficultés de sommeil et de manger… Mais ça va mieux.*
>
> *Maman de Lilie*

RMC

En Lien :

> *"Ce soir-là, j'ai dit à maman : "je suis une fille"."*
>
> *Dans #Quotidien, le témoignage fort de Lilie Vincent, 8 ans, enfant transgenre ⬇ pic.twitter.com/7e33IX5T5C*
>
> *— Quotidien (@Qofficiel) October 6, 2020*